



Le rédacteur de cette fiche, Terres en villes, a pris le parti de présenter en cette fin 2015, la situation des politiques publiques agricole et alimentaire conduites par les intercommunalités d'agglomération et les institutions des territoires de projet qui leur sont liés (pays, pôles métropolitains, syndicats mixtes de SCoT...).

Le territoire lyonnais

Source : Bonnefoy, S. et Brand, C., 2013

Lyon tire son dynamisme d'une situation géographique très favorable: c'est un carrefour à toutes les échelles. L'agglomération de Lyon (1,3 million d'habitants) constitue un grand centre de commandement administratif, d'affaires et de commerce. La ville est le deuxième pôle économique et scientifique national après Paris. C'est un pôle industriel majeur, spécialisé en chimie, électricité et électronique.

Métropole régionale, nationale et européenne, la ville est dynamique dans les domaines de la recherche, de la culture et des arts. La création du pôle de compétitivité (« Lyonbiopôle »), spécialisé dans les vaccins, a renforcé la vocation de Lyon comme capitale médicale mondiale.

La région lyonnaise est aussi le berceau des politiques agricoles périurbaines françaises. C'est en effet sur le périmètre de feu la Région Urbaine Lyonnaise (RUL) qu'a été inventé en 1979 le premier programme agricole périurbain. Un an avant, un groupe d'agriculteurs avait créé à Brignais en proximité de Lyon le premier point de vente collectif français, Uniferm.

La Communauté urbaine de Lyon a été créée en 1969. En 1989-1992, la traduction du projet Lyon 2010 en un Schéma Directeur a été une étape clé de l'organisation territoriale lyonnaise. Initiée à la suite du schéma de l'OREAM, la Conférence de la Région Urbaine Lyonnaise formalisée plus tard en association a constitué une forme d'organisation pionnière en France en matière de concertation à l'échelle d'un territoire métropolitain.

Ce jeu des échelles connaît aujourd'hui une nouvelle formulation avec la Métropole de Lyon née le 1er janvier 2015, collectivité territoriale unique en France créée par la fusion de la Communauté urbaine de Lyon et du Conseil général du Rhône, et, le pôle métropolitain créé le 16 avril 2012 par le Préfet de Région.

Données clés

→ Métropole de Lyon

59 communes, 1,28 millions d'habitants

538 km², 2 379 hab./km²

Prix moyen agricole non bâti : 1,42 €/m²

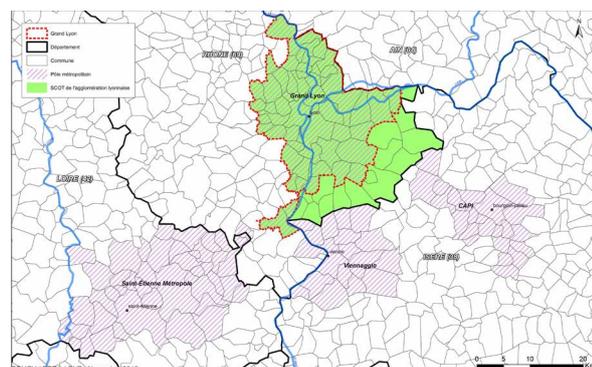
Prix moyen de foncier bâti : 11,5 €/m²

Président : Gérard COLOMB

Élus communautaires en charge de

l'agriculture et l'alimentation :

- M. Bruno CHARLES, VP en charge du développement durable, de la biodiversité, de la Trame Verte et de la Politique Agricole
- M. Lucien BARGE, Conseiller délégué en charge de la Politique agricole - foncier et productions agricoles



© DDUCV / DPPA / OVD / Novembre 2015

→ SCoT Métropole de Lyon

72 communes, 1,32 millions d'habitants

730 km², 1 808 hab./km²

+ 300 000 habitants prévus à l'horizon 2040

→ Pôle métropolitain

145 communes, près de 2 millions d'habitants

Les principales orientations stratégiques du territoire

Les objectifs de la Métropole de Lyon

source : <http://www.grandlyon.com/metropole/pourquoi-la-metropole.html>

La Métropole de Lyon, nouvellement créée et capitale régionale, devra récrire son projet métropolitain. Elle présente ainsi sur son site les objectifs de son évolution institutionnelle :

"Cette réforme répond à plusieurs objectifs :

- Asseoir la place de Lyon dans les villes qui comptent et fabriquent l'économie mondiale. Soutenir la recherche, développer de grands projets urbains, rendre la ville toujours plus agréable : la création de la Métropole de Lyon va permettre de poursuivre la dynamique engagée depuis une décennie.
- Il s'agit aussi d'améliorer l'efficacité de l'action publique et de la rendre plus lisible.
- Enfin, et c'est là l'essentiel, la Métropole doit permettre de mieux répondre aux besoins des citoyens. Articuler la maîtrise urbaine du Grand Lyon et les compétences sociales du Conseil Général, créer des passerelles entre le développement économique et les parcours d'insertion : tout reste à inventer pour rendre un meilleur service à chacun"

Les orientations de l'Inter-SCoT

source : <http://www.scot-aggloloyon.fr/contexte.php>

Afin de remédier au décalage entre périmètres de SCoT et "espace métropolitain vécu par les habitants", les 13 SCoT composant l'aire métropolitaine se sont réunis pour élaborer un projet commun : l'inter-SCoT.

Un "**chapitre commun métropolitain**" qui figure dans chacun des 13 Scot énonce les quatre ambitions des acteurs de l'aire métropolitaine :

Les orientations du SCoT 2030 de l'agglomération lyonnaise

Il repose sur 4 choix fondateurs

- Développer l'attractivité économique
- Développer l'attractivité résidentielle
- Faire de l'environnement un facteur de développement
- Le choix de la solidarité

Le PADD définit ainsi l'architecture du projet :

- L'organisation multipolaire
- L'armature verte
- Une politique globale pour les fleuves
- Structurer une offre de transport autour d'un réseau express métropolitain.

- Accueillir 300 000 nouveaux habitants d'ici 2030.
- Être une métropole nature protectrice de son environnement.
- Avoir une organisation multipolaire décomposée en polarités connectées par le REAL, le futur RER lyonnais.
- Devenir un espace complémentaire au service de l'attractivité économique.

L'agriculture & la région lyonnaise

Dans cette région lyonnaise dont Fernand BRAUDEL signalait déjà l'exiguïté de l'arrière-pays en comparaison de la situation francilienne ou toulousaine, des filières très diversifiées mettent en valeur des territoires aux paysages bien différenciés souvent chahutés et s'appuient sur des circuits courts bien représentés. Les marchés de plein vent sont très présents sur l'agglomération puisque le service de nettoyage recense 222 marchés alimentaires par semaine dont 10 marchés biologiques et 4 marchés de producteurs.

Le projet agricole local

"Dès 1979, le premier programme agricole de la Région Urbaine Lyonnaise (RUL) sous leadership des chambres d'agriculture a développé les actions en faveur des circuits courts dans le secteur le plus urbain des neuf secteurs prioritaires, celui de la ceinture verte lyonnaise. Si celles-ci sont restées modestes en terme financier puisque 3 % seulement des crédits totaux ont été utilisés pour conforter l'économie agricole de la RUL", elles ont durablement marqué les acteurs périurbains. L'animateur de l'époque théorisa même à cette occasion le rôle de l'agriculture périurbaine et sa modernité : "A ces conditions, l'agriculture périurbaine, chef de file des petites agricultures innovantes, est une agriculture, non pas du passé, mais une agriculture d'avenir." (Plassard, 1985, p. 341).

Aux deux programmes agricoles de la RUL succéda en 1995 le programme ARELY piloté par la Chambre régionale d'agriculture avant que la Communauté urbaine de Lyon ne devienne l'organisatrice de la politique agricole locale sur un périmètre plus restreint.

En 2010, le Grand Lyon a encore innové en matière d'ingénierie du projet agricole en combinant deux dispositifs, l'un régional le Projet Stratégique pour l'Agriculture et le Développement Rural (PSADER), l'autre départemental Préservation des espaces naturels et agricoles périurbains

Les points de vente collectifs sont nombreux (6 dans la Métropole, + 2 sur le SCOT, et le 1^{er} de France à proximité). Existement également un drive fermier, des AMAP et d'autres systèmes de vente par panier.

Les enjeux de la Métropole de Lyon sont de conforter une activité agricole importante mais fragile, de gérer l'eau tant au niveau de sa qualité que de sa quantité, et de préserver les paysages et le patrimoine naturel.

(PENAP, nom lyonnais des PAEN) en accord avec la Région Rhône-Alpes et le Conseil Général du Rhône.

Le PSADER PENAP de l'agglomération sur le périmètre du SCoT aura mobilisé 4,2 millions d'euros de subvention de 2010 à 2016.

La gouvernance du Psader-Penap est assurée par un comité d'orientation agricole qui rassemble les collectivités partenaires et la chambre d'agriculture du Rhône ainsi que par des groupes territoriaux et un comité partenarial rassemblant collectivités, organisations professionnelles agricoles, associations de protection de la nature, communes et agriculteurs.

Le foncier agricole, l'alimentation locale et le paysage et environnement sont les 3 grandes orientations. L'élaboration d'un Projet Agro-Environnemental et Climatique est venu très récemment compléter ce dispositif

- **Échelle 1 de la métropole** : Maintien d'une activité agricole sur le territoire de la Métropole, et définition d'une stratégie alimentaire pour la Métropole
- **Échelle 2 du SCoT** : Préservation d'une activité agricole sur le territoire
- **Échelle 3 du pôle métropolitain** : Soutenir une agriculture de proximité

Opportunités périurbaines

La typologie réalisée en 2011 par Terres en villes avait classé la métropole lyonnaise dans le Type 3 - Opportunités périurbaines.

Ce type rassemblait les plus grandes communautés urbaines qui s'étaient saisies de l'agriculture dans leurs différentes "politiques silos" (économie, environnement, aménagement, développement durable, économie sociale et solidaire...), sans avoir arrêté une stratégie agricole territoriale structurée et lisible et sans avoir intégré l'agriculture comme une composante à part entière du projet d'agglomération.

Typologie Terres en villes 2011



Depuis, la politique agricole de la métropole cherche à se structurer et a récemment investi la thématique alimentaire.

L'alimentation et le territoire lyonnais



Chiffres Clés



Métropole de Lyon

9 406 ha de SAU pour la Métropole de Lyon¹



321 exploitations sur la Métropole de Lyon¹

62% des agriculteurs ont plus de 50 ans

677 UTA



129 exploitations sont impliquées dans au moins un circuit court à l'échelle de la Métropole de Lyon

Pôle métropolitain



1 385 établissements agro-alimentaires dont 1 050 dans l'industrie

16 245 emplois dont 9 260 dans les IAA

Sources : 1. RGA 2010

Un pôle métropolitain peu spécialisé dans la fabrication agroalimentaire (7 500 emplois dont 58% dans le Grand Lyon)

Une diminution de l'emploi du pôle dans le commerce de gros supérieure à Rhône-Alpes (-2,5%) et à la France (+ 2,4%)

Les principaux acteurs du système alimentaire local

	Filière agri-alimentaire	Accès, Rôle social de l'alimentation	Santé, Nutrition	Identité, Patrimoine	Environnement	Aménagement, Urbanisme	Transversal
Institutions publiques	Métropole de Lyon Département du nouveau Rhône Pôle métropolitain	Métropole de Lyon Communes	Métropole de Lyon (Com-munes?)	Métropole de Lyon SYMALIM	Métropole de Lyon Sage de l'Est-Lyon-nais - Département du nouveau Rhône SMMO SEGAPAL CCPO	Métropole de Lyon Scot de l'agglomération lyonnaise Agence urbanisme SMMO CCPO CCEL	
Acteurs agricoles	Chambre d'Agriculture Région Rhône-Alpes Robins des champs ADDEAR	ARDAB	ARDAB	Maison Cholat	Maison Cholat Ets Bernard La Dauphinoise Terre d'Alliance GEDA Ozon ARDAB	Chambre d'agriculture SAFER SMHAR	
Société civile	Jardins de Lucie	Le BOL La Marmite urbaine Les Pot'iront	Alliance	CRBA	Arthropologia Eisenia CEN-RA Conservatoire botanique		
Principales actions recensées	Points de vente collectif Drive fermier La Fabrique Saveurs du coin Festitabl PDR-Rhône Alpes	Potager sur les toits Développement d'une plateforme logistique Jardins partagés	Fête des récoltes Espace en ligne pour AMAP	Cité internationale de la gastronomie Semences d'or Ferme de l'Abbé Rozier	PAEC Projet "auxiliaires de culture" Études captages Thèses (agro-environnement et auxiliaires de culture) Lombricompostage Conventions entretien de l'espace Conventions érosion	PENAP Rétrozonage (PLU_H) Potager sur les toits Acquisitions foncières Terres du Velin Conventions érosion Entretien espaces publics par pâturage ETA	Réflexion sur le système alimentaire local Conseil de l'alimentation durable Programme PSADER-PE-NAP Les grandes vignes URBACT

L'état de la politique alimentaire du territoire



L'agglomération

"D'autres scènes d'émergence du traitement du fait alimentaire existent à Lyon (politique alimentaire déconcentrée, politique agricole et de développement rural, les actions et politiques menées dans le champ du développement durable, de la santé et de la cohésion sociale). La maturité d'appréhension du fait alimentaire comme problématique globale a fait un pas en avant à Lyon à travers l'arrivée du programme Urbact "sustainable food in urban communities"."

source : Brand, C., 2015

Le projet Urbact a ainsi contribué à initier une nouvelle dynamique en rassemblant les acteurs de la ville de Lyon, acteurs souvent issus de la société civile et du monde alternatif agricole. La Ville de Lyon a voté le 28 septembre 2015 en faveur de la transformation de ce groupe en un Conseil local de l'alimentation durable qui "a vocation à rapidement s'élargir et se pérenniser en trouvant en particulier la forme juridique la plus adaptée."

source : Extrait du registre des délibérations du conseil municipal,

séance du 28 septembre 2015

Et La question alimentaire est aujourd'hui à l'agenda de la Métropole de Lyon et du pôle Métropolitain.

Le pôle métropolitain

L'accès à une alimentation de qualité et de proximité au plus grand nombre est un enjeu identifié par la Charte d'objectifs pour l'agriculture périurbaine signée en 2012

Le pôle a arrêté trois axes de travail :

- Mettre en œuvre des actions expérimentales pour valoriser la production locale sur des événements culturels ou manifestations sportives (projet Festitabl) ;
- Diffuser et renforcer les démarches d'approvisionnement local pour la restauration collective (séminaire d'échanges) ;
- Contribuer à l'émergence d'une stratégie alimentaire métropolitaine.

→ Attentes des acteurs locaux

Métropole de Lyon

...vis-à-vis des chercheurs Frugal

Une évaluation du fonctionnement du système alimentaire de la Métropole, la définition d'outils permettant d'agir sur le système alimentaire ou permettant d'augmenter significativement la part de l'approvisionnement local et bio dans le système alimentaire,

L'identification de l'impact des politiques alimentaires sur la préservation des espaces naturels et agricoles et sur la justification de cette préservation.

... vis-à-vis de Terres en villes, acteur référent

Acteur de coordination et de relais entre les collectivités et les chercheurs ;

Transfert des informations entre les différents groupes ;

Capacité à mettre les différents groupes en situation d'échange.

Ville de Lyon

...vis-à-vis des chercheurs Frugal

Parangonnage, outils de suivi, analyse des pratiques des acteurs de terrain, meilleure compréhension des besoins des professionnels et des consommateurs, passerelles avec les acteurs économiques traditionnels.

... vis-à-vis de Terres en villes, acteur référent

Mise en place d'une dynamique d'échanges centrée sur l'action, adaptée au terrain, qui valorise les spécificités de chaque acteur, pour des résultats concrets.

Pôle métropolitain et Chambre d'Agriculture du Rhône

Non communiqué

→ Bibliographie provisoire

◇ BRAND, C. (2015). "Alimentation et métropolisation : repenser le territoire à l'aune d'une problématique vitale oubliée.", Thèse de Géographie, Université de Grenoble-Alpes.

◇ Diry, J-P. (1985). "La politique agricole de la région urbaine lyonnaise – Bilan et perspectives (1979 – 1989)".

◇ Plassard, F. (1985). Un exemple d'agriculture périurbaine : la ceinture verte agricole lyonnaise, une animation économique originale. Actes des journées franco-espagnoles sur l'agriculture périurbaine, Madrid 16-17-18 octobre 1985, pp. 323 – 342

◇ Tetillon, P. (2011). "Typologie des politiques agricoles périurbaines des membres de Terres en Villes". Rapport d'expertise, stage de fin d'étude effectué dans le cadre du Master 2 Expertises de l'Action Publique Territoriale, de l'Institut d'Etudes Politiques de Rennes.

→ Techniciens référents Frugal/Carasso

◇ Veronique HARTMANN - Metropole de Lyon, chef d'unité - vhartmann@grandlyon.com

◇ Mathieu NOVEL - Chambre d'Agriculture du Rhône, chargé de mission - mathieu.novel@rhone.chambagri.fr

Autres techniciens ressources

◇ Fabien Chaufourier – Métropole de Lyon, chargé de mission - fchaufourier@grandlyon.com

◇ Camille Citerne – Pôle métropolitain, chargée de mission - c.citerne@polemetropolitain.fr

◇ Antoine Limouzin – Ville de Lyon, chargé de mission cabinet des adjoints - antoine.limouzin@mairie-lyon.fr

◇ Laurence BERNE, Coordinatrice de l'Observatoire des espaces agricoles et naturels Agence d'Urbanisme - L.Berne@urbalyon.org

◇ Thomas RIBIER, chargé de mission Agence d'Urbanisme

Les projets Frugal/Carasso/RnPAT

Les fiches territoire rédigées par Terres en villes sont les premiers livrables de la recherche-action PSDR4 Frugal ("FoRmes Urbaines et Gouvernance Alimentaire") dont Terres en villes est l'acteur référent et du projet du réseau "Co-construire une démarche de mise en œuvre et de gouvernance d'un système alimentaire durable des agglomérations et métropoles françaises" soutenu par la Fondation Daniel et Nina Carasso (2014). C'est aussi un premier apport au "Réseau national pour un Projet Alimentaire Territorial co-construit et partagé" (Rn PAT) copiloté par Terres en villes, chef de file et l'APCA dans le cadre de l'appel à projet 2015 du réseau Rural français.

Ces fiches souhaitent dresser un état zéro succinct des politiques publiques agricole et alimentaire d'agglomérations et de métropoles. Elles ont été réalisées grâce à une étude documentaire, des enquêtes auprès des personnes ressources et parfois des réunions locales avec les principaux acteurs. Une fiche est élaborée pour chaque agglomération ou métropole engagée dans les projets Carasso et Frugal.

Lieu ressource des politiques agricole et alimentaire des agglomérations et métropoles françaises, Terres en villes vous souhaite bonne lecture et sera heureux de recueillir vos remarques et suggestions (serge.bonnefoy@terresenvilles.org).



REGION BASSE NORMANDIE



Conception et réalisation :
Terres en villes - décembre 2015